



Centre d'Information sur les Médias A.S.B.L.
Centrum voor Informatie over de Media v.z.w.

Règlement CIM TV

1. Données disponibles

Il existe deux niveaux de publication possible : la “Grande Audimétrie” et les “Rapports Mensuels par Emetteur”. Pour souscrire à l'un des deux, l'émetteur doit disposer d'un tarif publicitaire belge.

Le Conseil d'Administration du CIM peut également délivrer une dérogation au propriétaire de la chaîne qui, par une requête écrite, établit l'existence de motifs objectifs et sérieux justifiant une telle décision par rapport à la chaîne concernée.

1.1 Grande Audimétrie

Deux fichiers sont mis quotidiennement à la disposition des souscripteurs de l'étude CIM TV :

- **Fichier ATA**

Disponible pour les émetteurs et leurs régies publicitaires nationales qui souscrivent à la Grande Audimétrie.

Le fichier contient des données par seconde de tous les émetteurs TV qui sont mesurés dans l'étude CIM TV. Vous trouverez un aperçu de toutes ces chaînes sur le site internet du CIM ([Listes des chaînes | CIM](#)).

- **Fichier ATB**

Disponible pour les intermédiaires (les agences médias).

Ce fichier contient des données par seconde des émetteurs nationaux qui ont souscrit à l'étude CIM TV. Vous trouverez un aperçu de ces chaînes sur le site internet du CIM ([Listes des chaînes | CIM](#)). Les résultats par seconde de toutes les autres chaînes sont agrégés.

De plus, des données agrégées par quart d'heure (rating et share) sont disponibles pour toutes les autres chaînes TV qui obtiennent une part de marché de minimum 1% sur l'univers complet (4 ans et plus) l'année précédente. Vous trouverez un aperçu de toutes les chaînes avec des chiffres par quart d'heure sur le site internet du CIM ([Chiffres quart d'heure | CIM](#)).

1.2 Rapports Mensuels par Emetteur

Les émetteurs ne participant pas au financement principal de l'étude CIM TV ont la possibilité de demander des Rapports Mensuels par Emetteur (RME) pour leur chaîne et une ou plusieurs chaînes concurrentes. Pour un groupe-cible et une tranche horaire au choix, un rapport reprend le reach jour moyen, le reach semaine moyenne, le reach mois et la part de marché. Vous trouverez un aperçu de toutes ces chaînes sur le site internet du CIM ([RME | CIM](#)).



Les rapports sont disponibles mensuellement pour tous les souscripteurs de l'étude CIM TV. Les RME sont également connus sous le nom de « Petite Audimétrie ».

2. Données dans la communication externe

Les souscripteurs de l'étude CIM TV doivent tenir compte des règles suivantes dans leur communication externe :

2.1. Seules les données présentes dans le fichier ATB ou dans les Rapports Mensuels par Emetteur (RME) peuvent être communiquées en externe. En d'autres termes, il est interdit de communiquer en externe des données du fichier ATA qui ne se trouvent pas dans le fichier ATB.

2.2. Un émetteur TV sur base de données par seconde ne peut pas être comparé avec un émetteur sur base de données par quart d'heure. Si un émetteur est repris par quart d'heure dans le fichier ATB, il doit, dans le cas d'une comparaison avec d'autres émetteurs TV, également être repris sur base de données par quart d'heure (et ce, même si ses données par seconde sont disponibles).

2.3. Lors de la publication des chiffres, une distinction doit être faite entre les chiffres CIM TV et les évaluations sur base des chiffres CIM TV. Dans le second cas, la mention « estimation de ... sur base des chiffres CIM TV » doit être indiquée.

2.4. Les utilisateurs de données CIM TV sont tenus de respecter la terminologie et les règles de calculs décrites dans le « CIM TV – Calculation and Reporting Rules » qui est disponible sur le site internet du CIM ([Méthodologie | CIM](#)).

Dans ce qui suit, nous examinons de plus près les termes qui ont évolué récemment. En annexe, vous trouverez un aperçu de ces évolutions.

1. Live+7+Guests

A partir du 1er janvier 2016, **Live+7+Guests** est la nouvelle currency. Cette nouvelle variable est la somme de l'audience en direct et de l'audience en différé jusqu'à 7 jours après l'émission calculé sur base du comportement de vision des membres du panel et de leurs invités. Pour le CIM, cette nouvelle donnée est le seul standard officiel. Les souscripteurs sont libres d'utiliser d'autres chiffres dans leur communication. La Commission Technique TV du CIM autorise l'utilisation du Live, Live+Vosdal, Live+Playback et Live+7 comme variables supplémentaires.

2. Tous les écrans audience moyenne

Depuis le 1er janvier 2020, le CIM publie l'audience moyenne tous les écrans. Celle-ci renvoie au nombre d'individus qui ont vu le programme à la TV ou Online, pondéré par leur durée de vision :

- TV : Live+7+Guests = les spectateurs de 4 ans et plus et les éventuels invités en Wallonie et Bruxelles francophone jusqu'à 7 jours après la diffusion du programme ;
- Online : l'audience est basée sur le nombre d'appareils mesurés, les co-spectateurs ne sont donc pas pris en compte. Le contenu en ligne comprend les programmes TV, ou de courts extraits de ceux-ci, qui ont été visionnés le jour de l'émission TV, au moment de sa diffusion ou plus tard
(Les émissions sont prises en compte depuis le 1 janvier 2020, les courts extraits depuis le 1 janvier 2021, les émissions live depuis le 11 juin 2021).

Le liens vers les résultats publics par jour, semaine et année se trouve ici : [Résultats publics | CIM](#)

3. Total TV & OSU

À partir du 1 mars 2021, la variable Total TV a été redéfinie. Cette modification est due au fait qu'aujourd'hui, via les récepteurs satellites, il est de plus en plus possible de regarder des contenus vidéo qui ne proviennent pas d'émission de tv (par exemple : service de streaming vidéo).

Total TV (TTV) contient depuis le 1 mars 2021 :

- Tous les émetteurs individuels (enregistrés via EAM, Picture Matching et/ou Code CNI) ;
- Autres chaînes TV.

Other Screen Usage (OSU) contient les appareils périphériques suivants :

- Récepteur Satellite ;
- Videorecorder ;
- DVD et autres périphériques (reader, writer, reader+VCR, Disques durs...) ;
- Settopbox (Telenet Digibox, Proximus TV ...) ;
- Play-console (Sony Play Station, Microsoft X-Box ...) ;
- Autres appareils périphériques (caméra, PC, karaoké ...) ;
- Smart ou Connected TV (connectée à l'internet par Wifi ou câble Ethernet, ou par des périphériques externes comme Apple TV ou Chromecast).

Total Screen Usage (TSU) (=total tous les écrans) est la somme de **Total TV** et **OSU**.

2.5. La **référence correcte de la source** devient essentielle ! En plus de la mention CIM TV et de la société à l'origine des chiffres, il est primordial d'indiquer chaque paramètre qui détermine l'univers de l'analyse : région, période, tranche horaire et groupe-cible (p.e. CIM TV – Sud, 1/1-8/1/2001, 02-26h, 18-54 – Société).

1. Quand il s'agit des chiffres Live, il faut ajouter la mention « chiffres provisoires, uniquement Live ».
2. Pour Live+Vosdal, cela devient « chiffres provisoires, uniquement Live+Vosdal ».
3. Pour Live+Playback, il faut ajouter « Live+Playback ».
4. Pour Live+6, currency jusqu'au 31 décembre 2012, il faut ajouter la mention « Live+6 ».
5. Pour Live+6+Guests, currency jusqu'au 31 décembre 2015, il faut ajouter la mention « Live+6+Guests ».
6. Pour Live+7+Guests, il faut indiquer "Live+7+Guests"

7. Des règles spécifiques s'appliquent pour le TV rating y compris le Webrating :

- "Live+VOSDAL+Guests+Online (avec Online = Preview-92+Live+0)" pour le CIM Top 20 de la veille Tous les téléspectateurs tous les écrans ;
- "Live+7+Guests+Online avec Online=Preview-92+Live+7)" pour le CIM Top 20 de la semaine Tous les téléspectateurs tous les écrans ;

Pour toutes les autres communications relatives au rating TV, y compris le Webrating :

- "Rat#incl. Web (Preview-92+0)"
= Rating TV (Live + VOSDAL) + Webrating (Preview + Live + 0), avec le preview jusqu'à 92 jours avant la diffusion.
- "Rat#incl. Web (Preview-92+7)"
= Rating TV (Live + 7) + Web Rating (Preview + Live + 7), avec le preview jusqu'à 92 jours avant la diffusion.
- "Rat#incl. Web (Preview-92+28)"
= Rating TV (Live + 7) + Webrating (Preview + Live + 28), avec le preview jusqu'à 92 jours avant la diffusion.

2.6. La taille de l'échantillon d'un groupe-cible sélectionné doit comporter un **minimum de 300 individus**. Si ce nombre d'individus n'est pas atteint, le CIM demande de le mentionner dans le rapport.

3. Protection de l'anonymat des membres du panel CIM TV

3.1. L'institut de recherche, la structure permanente et les souscripteurs de l'étude TV, y compris leurs personnes associées, doivent s'abstenir de faire toute action qui puisse conduire à la divulgation de l'identité ou de la localisation d'un répondant faisant partie des ménages du panel TV TAM.

3.2. Les souscripteurs de l'étude TV sont censés tenir leurs journalistes, producteurs de programmes et tout membre du personnel au courant de cet article du règlement, indépendamment du fait qu'ils travaillent directement pour le membre ou via une maison de production externe.

3.3. Dans le cas où l'institut de recherche, la structure permanente ou les souscripteurs de l'étude TV se rendraient compte que l'identité ou l'adresse d'un répondant a été divulguée par quelque moyen que ce soit, le CIM et l'institut de recherche doivent être mis au courant directement.

3.4. Dans le cas où l'identité d'un répondant ou l'adresse d'un ménage du panel TV TAM est révélée à la suite d'une violation par un souscripteur de l'étude TV, l'institut de recherche pourra imposer à ce membre de payer des coûts directs raisonnables et quantifiables causés par le recrutement supplémentaire et le remplacement nécessaire.

Annexe. Aperçu du currency TV et de la publication des résultats publics



1997 – 2009 : Live

Le nombre d'individus de l'âge 4 ans et plus qui ont regardé la TV en Wallonie et Bruxelles francophone.

2010 – 2012 : Live + 6

Le nombre d'individus de l'âge 4 ans et plus qui ont regardé la TV en Wallonie et Bruxelles francophone jusqu'à 6 jours après l'émission du programme.

2013 – 2015 : Live + 6 & invités

Le nombre d'individus de l'âge 4 et plus et les éventuels invités qui ont regardé la TV en Wallonie et Bruxelles francophone jusqu'à 6 jours après l'émission du programme.

2016 – aujourd'hui : Live + 7 & invités

Le nombre d'individus de l'âge 4 et plus et les éventuels invités qui ont regardé la TV en Wallonie et Bruxelles francophone jusqu'à 7 jours après l'émission du programme.

Depuis 2020 'l'audience tous les écrans' est aussi publiée dans les résultats publics: ce terme fait référence au nombre d'individus qui ont vu le programme à la TV ou en ligne, pondéré par leur durée de vision.

- TV : Live+7 & invités
- Online : l'audience est basée sur le nombre d'appareils mesurés pour tout ce qui est visionné jusqu'à 7 jours après émission TV, et plus précis :
 - depuis le 1 janvier 2020: programmes TV (émissions complètes) (visionnés après sa diffusion)
 - depuis le 1 janvier 2021: programmes TV et courts extraits (visionnés après sa diffusion)
 - depuis le 11 juin 2021: programmes TV et courts extraits, visionnés au moment de sa diffusion ou plus tard